# 

* Datum : 03-09-2003
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2003725433
* Auteur :

Tribunal de commerce de Bruxelles
En date du 19 août 2003 a été prononcée la faillite, sur aveu, de Comptoir des Montres suisses S.A., rue de Laeken 56, 1000 Bruxelles-1, numéro d'entreprise : 0403.399.343.
Objet social : commerce de montres et bijoux.
Juge-commissaire : De Kempeneer.
Curateur : Broder, Armand, Dieweg 274, 1180 Bruxelles-18.
Les créanciers doivent produire leurs créances au greffe du tribunal de commerce, rue de la Régence 4, à 1000 Bruxelles, dans le délai de trente jours à dater du prononcé du jugement.
Clôture du procès-verbal de vérification des créances : le mercredi 1
er octobre 2003, à 14 heures, en la salle D.
Pour extrait conforme : le greffier chef de service, (signé) R. Berns.